L'ÉTANG NOUVEAU

Pour la réhabilitation et la mise en valeur de l'Étang de Berre, du littoral méditerranéen et de la Durance par la restitution de son eau à son cours naturel.

Association loi 1901 créée en 1988 Agréée « Environnement » Provence Alpes Côte-d'Azur

Saint Chamas le 22 janvier 2026

Objet : L'Étang Nouveau - Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Cher(e) Adhérent(e),

Le conseil d'administration de l'association vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2026.

Face aux prédateurs de nos écosystèmes la Durance et son eau, l'Étang de Berre, la Camargue et le littoral, nous vous souhaitons une bonne santé et du bonheur pour cette nouvelle année pour vous et vos proches pour mieux résister et engager un avenir soutenable pour notre environnement et nos générations futures.

C'est l'objectif de notre association, nous vous invitons à en débattre lors de notre AGO 2026.

Nous vous convions à l'**Assemblée Générale Ordinaire** de l'association qui aura lieu le :

SAMEDI 7 MARS 2026 à partir de 15H00

à la Base Nautique de Miramas, 3 Chemin des Ragues 13250 SAINT-CHAMAS.

(à côté du Lavoir des Contagieux)

Amicalement, le Bureau de l'Association

ORDRE DU JOUR

1 Emargement de la liste des présents et vérification des mandats,

2 Désignation du Président de séance et du secrétaire,

3 Rapport moral et d'activités 2025,

4 Rapport financier 2025,

5 Décision du tribunal de notre plainte contre EDF et l'Etat, nous prendrons une décision collective pour la suite,

6 Divers,

7 Election du nouveau C.A.
La présente vaut appel à candidature.

Conformément à l'article 13 de nos statuts, les candidatures doivent être adressées au siège de l'association (sur l'adresse mail de l'association ou par courrier avenue Adam de Craponne) au plus tard 8 jours fermes avant la date de la convocation.

N/B Les non adhérents peuvent assister à l'A.G. mais ils ne disposent pas du droit de vote.

Adhésion • 5 € ou 20 € selon vos possibilités : www.letangnouveau.org/adhesion • HelloAsso • Chèque adressé au siège de l'association • virement à CCP MARSEILLE 0331511C029 • Paiement lors de l'AG

POUVOIR DE REPRÉSENTATION

à confier à un membre qui vous représentera ou envoyer par courrier au siège de l'association ou remplir en ligne sur www.letangnouveau.org/procuration

Je soussigné Madame, Monsieur :

Demeurant :

Donne pouvoir à Madame, Monsieur :

Aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 7 mars 2026 qui aura lieu à la B.N.M, à effet de délibérer sur les points prévus à l'ordre du jour par la convocation

Fait à , le 2026

Signature du mandant précédée de la mention « Bon pour pouvoir »

L'Étang Nouveau • Avenue Adam de Craponne - 13250 Saint-Chamas - France • Membre du Collectif Adam de Craponne
06 81 37 85 61 (R. Benedetto) • 06 38 03 81 89 (JL. Platon) • contact@letangnouveau.org • www.letangnouveau.org